



Projet de recherche sur les artistes âgés

a/s du Centre de ressources et transition pour danseurs
250 The Esplanade, bureau 500, Toronto, Ontario M5A 1J2

MANDAT DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE SOUTIEN AUX ARTISTES ÂGÉS

L'organisation a été fondée par le milieu des arts et de la culture pour aider les artistes âgés, dont la contribution à la culture et à l'économie du Canada est très importante, à vivre leur vieillesse dans la dignité et le respect.

Contexte

En 2006, un groupe d'associations d'artistes et de particuliers se sont rassemblés en réaction aux difficultés importantes croissantes auxquelles sont confrontés les artistes âgés du Canada. Avant de concevoir des programmes et des services en réponse à de telles difficultés, ils ont constaté qu'ils avaient besoin de données quantitatives. En 2009, ils ont inauguré le Projet de recherche sur les artistes âgés (PRAA), un projet triennal visant à analyser la situation, les besoins et les intérêts des artistes âgés du Canada, à évaluer les services qui leur sont offerts actuellement et à examiner les modèles pertinents ailleurs dans le monde. La recherche a permis d'établir que les artistes âgés éprouvent des difficultés dans de multiples domaines, notamment les finances, le logement, la santé et l'isolement ainsi que les activités artistiques, dont certaines sont les mêmes que connaissent les autres personnes âgées et d'autres difficultés qui sont particulières aux artistes.

La prochaine étape de ce processus est le lancement de la nouvelle organisation.

Mandat

À titre d'organisme de bienfaisance enregistré potentiel, l'organisation vise à appuyer les artistes professionnels âgés. Pour être admissible aux services, une personne doit être âgée d'au moins 65 ans et avoir été artiste professionnel pendant au moins 10 ans.¹ À son gré, l'organisation peut offrir son soutien aux artistes professionnels âgés de 55 ans ou plus si leurs besoins sont liés directement aux mêmes difficultés que vivent leurs collègues plus âgés.

¹ Un artiste professionnel sera défini tel qu'énoncé dans le *Code canadien des artistes* paru en 1986.

Comité de direction du PRAA :

Caisse des acteurs du Canada - ACTRA - Société Fraternelle ACTRA - American Federation of Musicians, Canada - Canadian Actors' Equity Association - Front des artistes canadiens (CARFAC) - Centre de musique canadienne - Cultural Careers Council Ontario - Centre de ressources et transition pour danseurs - La Guilde canadienne des réalisateurs - PAL Canada Foundation - Académie royale des arts du Canada - Union des artistes - Writers Guild of Canada - The Writers' Union of Canada - Carol Anderson

Joyanne Sidimus, directrice de projet - Celine Marks, administratrice - Garry Neil, consultant

L'organisation visera d'abord à soutenir les artistes âgés en ce qui a trait aux finances, au logement, à la carrière ainsi qu'à la santé et à l'isolement. Elle y arrivera en utilisant les moyens suivants :

1. Recueillir, tenir à jour et diffuser l'information sur les services, les programmes, les mesures et les réseaux qui existent pour appuyer les artistes âgés. Cette information pourrait servir à tous les Canadiens âgés ou tout simplement aux membres du milieu artistique.
2. Répertorier les nouveaux services qui aideront les artistes âgés dans les domaines où ils sont actuellement moins bien desservis. Notamment :
 - Finances. Comptoirs d'information fiscale, séminaires financiers et soutien pour percevoir les droits d'auteur et les droits de suite.
 - Logement. Services de soutien au particulier et à la collectivité en vue de trouver un logement approprié dans chaque communauté, programme de « logement partagé » pour les artistes âgés et nouvelles solutions de coopérative d'habitation.
 - Santé / isolement. Spécialistes bénévoles offrant des services gratuitement ou à faible coût, bénévoles communautaires, liens avec la fondation Artist Health Centre et les centres de soins communautaires.
 - Activités artistiques. Mentorats subventionnés destinés aux artistes âgés, compétences en affaires, réorientation professionnelle et autres programmes de perfectionnement professionnel à l'intention des artistes âgés.
3. L'organisation collaborera avec les organisations communautaires et les institutions pour enrichir les programmes actuels qui viennent en aide aux artistes âgés. Comme l'organisation vise à concevoir et à offrir de nouveaux services, elle n'a pas l'intention de répéter ni de remplacer les programmes existants. Elle travaillera plutôt en collaboration afin de déterminer la façon la plus avantageuse d'offrir ces nouveaux services aux artistes âgés du Canada.
4. Recueillir et diffuser l'information sur la situation, les intérêts et les besoins en constante évolution des artistes âgés du Canada afin d'éclairer les activités d'intervention des associations du milieu des arts et de la culture des guildes et des unions. Veiller à encourager ces organisations à faire valoir spécifiquement les besoins des artistes âgés.

Structure

Le conseil d'administration de la nouvelle organisation sera composé de 12 à 18 personnes, dont la moitié représente des organisations du milieu et l'autre moitié, qui sont des particuliers bien connus et engagés dans le milieu des arts et de la culture, tels que des mécènes, des bénévoles, des artistes, des professionnels et autres. Sandra Pitblado, célèbre mécène et amateur d'art, en est la présidente fondatrice.

Le conseil est responsable de toutes les questions, dont les politiques, les finances, la conception de services à l'intention des artistes âgés, les partenariats et la dotation en personnel.

L'organisation ouvrira un bureau qui aura un directeur général et un administrateur.

La Caisse des acteurs du Canada, l'Union des artistes, la Société Fraternelle ACTRA et la PAL Canada Foundation seront représentées au sein du conseil d'administration. Ces représentants ainsi que d'autres personnes qui seront nommées par le conseil, devraient mettre sur pied un comité permanent chargé de superviser l'engagement à collaborer avec les organisations déjà en place. Le milieu choisira également un artiste âgé anglophone et un artiste âgé francophone qui siégeront au conseil. Trois autres représentants du milieu y siégeront également à tour de rôle. Ces postes au sein du conseil fondateur seront occupés par des personnes qui ont pris part, dès le début, au projet de recherche.

Le conseil établira un comité consultatif composé de représentants des organisations du secteur, d'artistes âgés et d'autres personnes.

Chaque année, le conseil devra tenir une rencontre de rétroaction ouverte à tous les artistes et à toutes les organisations du milieu des arts et de la culture. La rencontre permettra de discuter des enjeux et des propositions de politiques qui devront être examinés par le conseil et de s'assurer du soutien de l'ensemble du milieu pour ce qui est des politiques, des finances, de l'orientation et des décisions de l'organisation.

Le 27 octobre 2010